

## ► Partenariat FFCT/UNAFTC

# Le port du casque, *un enjeu vital*

L'UNAFTC et la FFCT militent ensemble pour le port du casque à vélo. L'union fait la force, assure-t-on. Voici les raisons de ce partenariat.



**UNAFTC**

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBRO-LÉSÉS



Jean-Michel Richefort, directeur technique national de la FFCT.



Marie-Christine Cazals, première vice-présidente de l'UNAFTC.

## Pourquoi l'UNAFTC et la FFCT ont-elles décidé d'associer leurs forces avec ce nouveau partenariat ?

**Marie-Christine Cazals :** L'UNAFTC parmi ses différents objectifs et dans le cadre de ses actions de prévention, notamment de l'opération « Avoscasques », participe à la sensibilisation du grand public sur l'intérêt de l'usage du casque dans les activités de sports de nature et la pratique du vélo. Ceci afin de limiter les risques de traumatisme crânien.

**Jean-Michel Richefort :** La pratique du vélo en toute sécurité étant une des priorités de la FFCT, il nous est apparu évident que nous partagions les mêmes valeurs et que nous pourrions mener des actions communes pour mutualiser nos forces et augmenter la visibilité de nos messages de prévention.

## Quels sont les objectifs de cette convention ?

**MCC :** Cette convention permettra de mettre en place des projets communs de prévention autour du port du casque à vélo dans les régions. Ces projets seront réalisés autour d'événements organisés par les ligues régionales de la FFCT. D'autre part, les associations de notre union associeront les ligues régionales FFCT à leurs actions de prévention en milieu scolaire et diffuseront notamment les fiches *Les bons réflexes pour tous*.

**JMR :** Les actions avec l'UNAFTC

apportent beaucoup de crédibilité et facilitent le message de prévention auprès des pratiquants. Insister sur les bons comportements à vélo est essentiel, bien au-delà du port du casque.

## Quelles sont et seront les actions communes mises en place par la FFCT et l'UNAFTC ?

**MCC :** La convention étant récente, nous n'avons pas pu réaliser beaucoup d'actions communes. Cependant, à Nantes, du 3 au 11 août, nous avons participé à la Semaine fédérale de la FFCT. Environ 10 000 cyclotouristes inscrits étaient présents à cette grande manifestation. L'AFTC Loire-Atlantique était présente pour l'opération « Avoscasques », en partenariat avec la société ABUS. Trois bénévoles se sont relayés sur le stand mis à leur disposition. Leurs actions : conseiller, prévenir et informer que la meilleure façon d'éviter un traumatisme crânien, même léger, c'est avant tout de se protéger à chaque fois qu'il est nécessaire avec un casque adapté. Nous espérons pouvoir participer chaque année à la Semaine fédérale de la FFCT et à d'autres événements organisés par la FFCT, tant nationaux que régionaux.

**JMR :** La Semaine fédérale a été le support d'une action pertinente que nous souhaitons reconduire dans les années futures. D'autres actions seront menées sur des manifestations organisées par les structures FFCT dans les ligues et les

CoDeps tout au long de l'année afin de faire la promotion du port du casque à vélo, du partage de la route entre usagers et des règles de sécurité. Enfin, un projet d'intégration de personnes traumatisées crâniennes dans le dispositif Arc-en-Ciel Aventure est aussi envisagé et serait une formidable expérience pour nos blessés. ■

*Interview réalisée par Sophie Mauriange*

## L'UNAFTC EN BREF

Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés, créée en 1986 à l'initiative de quelques familles, fédère aujourd'hui cinquante-trois AFTC (associations départementales de familles), quatre-vingts établissements et services dédiés à l'accompagnement des personnes victimes de lésions cérébrales acquises et quarante GEM (groupes d'entraide mutuelle).

### Ses objectifs

- Rompre l'isolement et améliorer l'information des blessés et des familles sur les moyens pour soigner, rééduquer, former, réadapter à la vie scolaire professionnelle ou sociale les traumatisés crâniens et défendre leurs intérêts et leurs droits.
- Sensibiliser les instances de décision : médicales, juridiques, administratives et politiques sur la spécificité de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes traumatisés crâniennes.
- Susciter la création d'établissements, de GEM, de services, de scolarités, de loisirs et de logements appropriés aux besoins spécifiques des personnes traumatisés crâniennes.
- Participer à la politique de prévention des accidents de la voie publique et de la vie.

**Structures FFCT, retrouvez les contacts UNAFTC en région dans votre Intranet.**